

Certificat d'études spécialisées "Management de projets culturels et développement territorial"

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SCIENCES PO BORDEAUX
Formation Continue
05.56.84.43.10
formation.continue@sciencespobordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Niveau requis : soit être titulaire d'un diplôme français validant au moins trois années d'études supérieures (Bac + 3) soit être titulaire d'un diplôme étranger validant 180 ECTS Et justifier d'un minimum de trois années d'expériences professionnelles. Voie d'accès : sélection sur dossier + éventuel entretien.

Prérequis pédagogiques :

Public concerné : cadres en poste ou en devenir du secteur public ou privé, professions libérales, demandeurs d'emploi.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le parcours "Management de projets culturels et développement territorial" (MPCDT) a pour objectif de former au management culturel, d'apporter une compréhension de l'environnement local, national, international dans lequel s'élaborent aujourd'hui ces professions. Il intègre une formation à l'action culturelle publique, privée, associative, par l'appréhension directe de savoir-faire professionnels. Il entend dispenser une bonne connaissance des politiques publiques, mais également du fonctionnement associatif en intégrant les problématiques de l'économie sociale et solidaire. Il prend en compte la dimension territoriale à toutes les échelles, locale, nationale et internationale. L'année de cinquième année est orientée vers la coopération internationale. Il propose également l'étude des outils numériques appliqués à ce secteur. Ce parcours s'appuie sur l'expertise de Sciences Po Bordeaux en matière de politiques culturelles, sur ses enseignements en droit, économie, histoire...

Contenu et modalités d'organisation

Le programme et les épreuves permettant l'obtention du Certificat d'études spécialisées (CES) sont ceux de la 5ème année du parcours de Master (Master 2). Programme de la cinquième année [M2] BLOC 1 : COMPÉTENCES TRANSVERSES Conférences de méthode Culture générale Économie Anglais Autre langue Épreuves Anglais LVB BLOC 2 : APPROFONDISSEMENT DISCIPLINAIRE Certificat 1 : Coopération européenne et internationale Politiques culturelles en Europe Méthodologie du projet européen Séminaire de coopération culturelle internationale Certificat 2 : Modalités du projets culturels Mécénat culturel Conception de projet culturel Certificat 3 : Droit et gestion de la culture Gestion, comptabilité et fiscalité Spécificités juridiques de la culture Management culturel BLOC 3 : INSERTION PROFESSIONNELLE Ateliers, simulations et journées d'études Économie sociale et solidaire Soutenance de projets Réflexion sur les réseaux numériques BLOC 4 : MÉMOIRE OU STAGE Stage

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Commentaires sur la parcours personnalisable **Durée : environ 250 heures minimum d'enseignements répartis sur 5 mois (formation à temps plein en général). Un stage pratique s'ajoute normalement aux enseignements mais les personnes en formation continue peuvent valider une expérience professionnelle, sous réserve d'examen de leur dossier par la direction des études.**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'institut d'études politiques - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Cette formation ouvre des possibilités professionnelles dans tous les établissements culturels et les organismes publics ou privés en relation avec le monde de la culture, y compris à l'international : responsables de services ou d'agences culturelles de l'État ou des collectivités locales, administrateur d'équipements culturels, directeurs de sites patrimoniaux, concepteurs et directeurs d'événements culturels, directeurs de compagnies théâtrales, de galeries d'art, etc.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00199013	du 07/09/2020 au 31/08/2021	PESSAC (33)	SCIENCES PO BORDEAUX		MON COMPTE FORMATION	FPC